

PROCÈS PERDUS : DEVINEZ QUI VA PAYER !

Il y a quelques mois **Madame Menhaouara** attaquait (avec l'argent des contribuables bezonnais, pas le sien !) 2 élus d'opposition pour diffamation...

Le mois dernier, elle **a perdu ces 2 procès ! Gaspillant ainsi votre argent pour attaquer injustement des élus** qui, certes ne sont pas d'accord avec elle, mais qui ne font que leur travail d'élus minoritaires...

Madame la Maire, allez-vous rembourser les sommes que vous avez fait payer à la ville pour rien d'autre que satisfaire votre vanité et tenter de mater les oppositions ?

Madame la Maire, la prochaine fois, utilisez donc cet argent pour vous payer une formation sur l'exercice de la Démocratie... Vos lacunes en la matière semblent abyssales !